



FORCES AÉRIENNES STRATÉGIQUES

Forces aériennes stratégiques



Un très large consensus existe aujourd'hui sur la nécessité et l'efficacité des forces nucléaires stratégiques, facteurs essentiels de la dissuasion nucléaire.

Dissuasion nucléaire ! Cette expression court depuis des années dans les journaux, les déclarations officielles. Elle suscite la crainte, soulève la réprobation de certains. Pour d'autres, elle est **la garantie de la paix**. Tout le monde en parle. Elle alimente des discussions souvent plus passionnées que très informées et bien des interlocuteurs ignorent parfois ce que recouvrent exactement ces deux mots.

Les **Forces aériennes stratégiques**, auxquelles incombe cette dissuasion, doivent, par leur existence et la menace qu'elles font peser en permanence, **décourager toute attaque** du « **sanctuaire national** » ou toute mise en cause de nos intérêts vitaux. Cette sauvegarde du sanctuaire par la dissuasion repose sur une efficacité incontestable et une aptitude opérationnelle de trois composantes diversifiées et complémentaires, jouant chacune leur rôle tout en s'épaulant mutuellement.



Depuis sa mise en service, il y a plus de vingt ans, le système d'armes Mirage IV a fait l'objet de constantes améliorations. Ainsi, ce Mirage IV P vient de larguer son missile air-sol moyenne portée (ASMP), premier missile nucléaire aéroporté français.
(CEAM)

- **La composante mer-sol balistique stratégique — MSBS —** dont les missiles emportés par les sous-marins nucléaires lanceurs d'engins (SNLE), sont aujourd'hui quasiment invulnérables dans les profondeurs de l'océan.
- **La composante sol-sol balistique stratégique — SSBS —** dont les engins enfouis sous le plateau d'Albion sont prêts en permanence à une riposte instantanée et marquent par leur présence sur le territoire un seuil ultime à ne pas franchir.
- **La composante stratégique pilotée** enfin, qui par la souplesse d'emploi des Mirage IV et ses possibilités d'actions démonstratives, sera peut-être entre les mains du chef de l'Etat, le dernier argument décisif pour éviter l'engagement nucléaire.

De ces trois composantes, l'**Armée de l'air** a la responsabilité des deux dernières qui, au sein du Commandement des **Forces aériennes stratégiques**, sont opérationnelles depuis 1964 pour les Mirage IV A, depuis 1971 pour les SSBS du 1^{er} Groupement de missiles stratégiques, depuis 1986 pour les Mirage IV P.

*Mise en place d'une tête de missile S3,
la composante terrestre en place à Apt.
(Sirpa Air)*

*La Force nucléaire stratégique met en
œuvre plusieurs sous-marins
nucléaires lanceurs d'engins
(Marine Nationale)*



Vautour II B de la 92^e Escadre de bombardement (FAS)



Créées en 1964, les Forces aériennes stratégiques reprennent les traditions du « Bombardement » dont les origines remontent au tout début de la « Grande guerre », avec la mise sur pied du Premier groupe de bombardement le 23 novembre 1914.

Au cours des deux conflits mondiaux, l'aviation de bombardement s'est illustrée par son action et a payé un lourd tribut en équipages et en appareils.

Ce sont les Voisin et les Breguet 14 de la première guerre. Puis, au cours de la deuxième Guerre mondiale, les Bloch, Farman, Amiot et LeO 45 qui participent à la « drôle de guerre » et à la bataille de France, avant que les formations de l'Armée de l'air ne rejoignent les alliés et ne soient équipées de Halifax, Boston, Mitchell et Marauder.

Après un court répit, l'aviation de bombardement se trouve sur tous les théâtres d'opérations extérieures d'Indochine et d'Afrique du nord où s'illustrent à nouveau les groupes « Tunisie », « Gascogne » et « Guyenne » sur leurs B 26 — Invader.

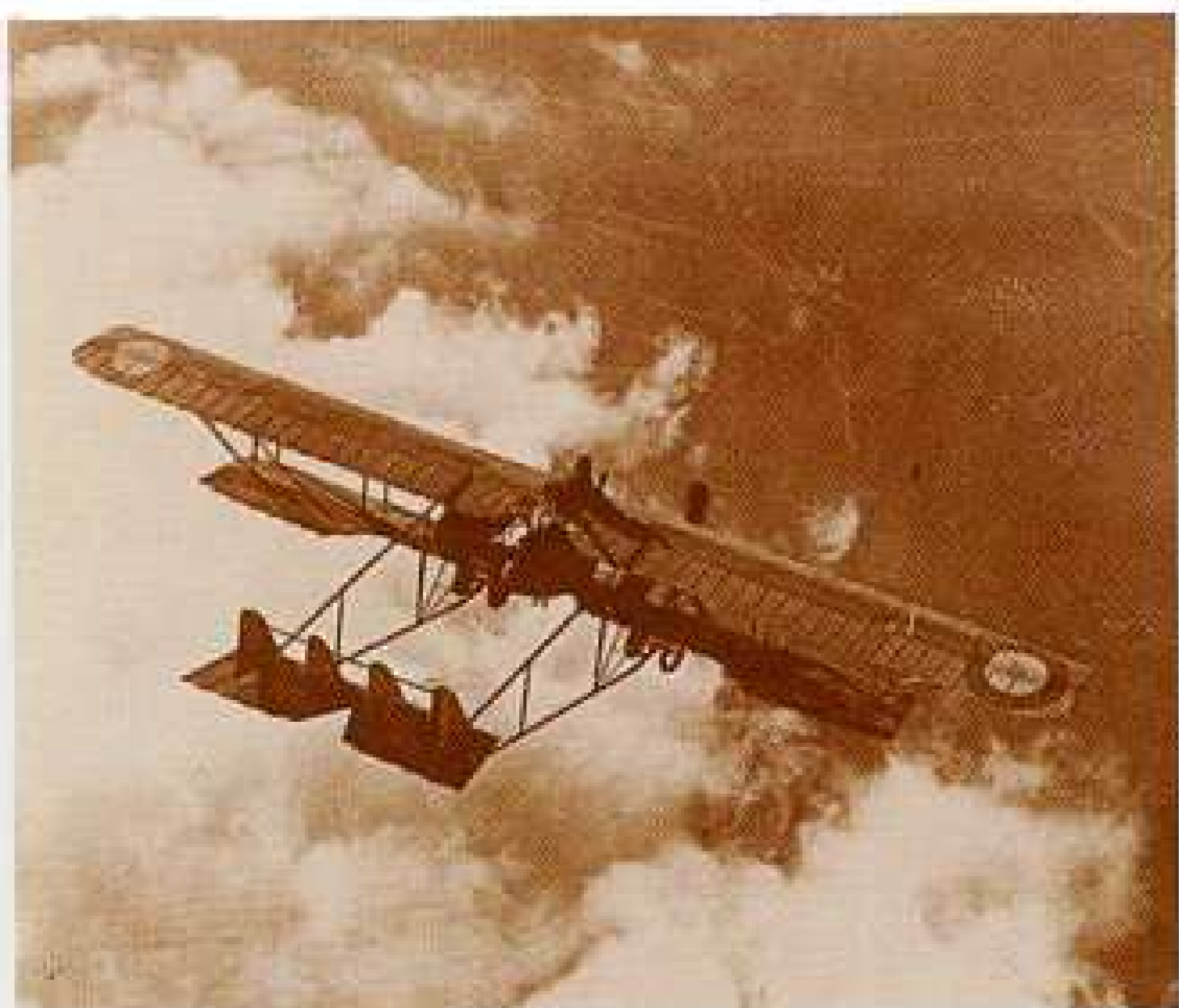


Amiot 143 en 1940 (Doc BCRE)

L'abnégation des équipages du bombardement fut exemplaire lors de la seconde guerre mondiale et sur les théâtres d'opérations extérieures (Armée de l'air)

B 26 Invader en 1954 (Armée de l'air)

La Grande Guerre a vu la mise sur pied des premiers groupes de bombardement (SHAA)





En 1956 le Commandement de l'aviation de bombardement — CAB — reçoit ses Vautour II B, le premier avion de bombardement à réaction construit en France qui entre en service à la 92^e Escadre de bombardement et y demeure jusqu'à la dissolution de cette unité le 1^{er} octobre 1979. C'est en 1964 que le CAB laisse la place au Commandement des **Forces aériennes stratégiques** — FAS.

Constituée avec des équipages de la 92^e Escadre renforcés par d'autres équipages provenant des différentes unités de combat des Forces aériennes tactiques ou de la Défense aérienne, la première unité de Dassault **Mirage IV A**, l'Escadron de bombardement 1/91 « Gascogne », devient complètement opérationnelle dès le mois d'octobre, en même temps que le premier Escadron de ravitaillement en vol 4/91 « Landes » sur Boeing C 135 F.

Peu à peu, la totalité de la composante pilotée est mise sur pied.

Le 1^{er} Groupement de **missiles stratégiques** (GMS) devient opérationnel en 1971 sur la base de Saint-Christol en Haute-Provence.

Enfin, c'est le 1^{er} mai 1986 que le système d'armes **Mirage IV P — ASMP** entre en service opérationnel à l'Escadron de bombardement 1/91 « Gascogne », à Mont-de-Marsan.

Très vite, le Mirage IV a été rendu capable de pénétrations en basse altitude et à haute vitesse.

(CEAM)

Les équipages de la 92^e Escadre de bombardement formèrent ceux du premier escadron de Mirage IV.

(ECP Armées)







Le général commandant les Forces aériennes stratégiques a essentiellement pour mission :

- de **maintenir au plus haut degré la préparation** des personnels et des moyens constituant la composante « Air » de la force de dissuasion nationale ;
- d'être **prêt en permanence à engager la force**, conformément aux directives de l'Autorité gouvernementale.

Pour l'emploi de la FNS, le général commandant les Forces aériennes stratégiques relève directement du Président de la République, chef de l'Etat. C'est de lui qu'il reçoit les ordres de mise en posture et c'est directement de lui qu'il pourrait recevoir, si les circonstances l'exigeaient, l'ordre d'engagement. Inversement, c'est directement au chef de l'Etat que le général commandant les FAS rend compte de l'état et de la disponibilité des forces et c'est également à lui qu'il rendrait compte de l'exécution de l'ordre d'engagement.

En ce qui concerne la mise en condition des forces, le général commandant les FAS, relève naturellement de la hiérarchie militaire normale.

Le général commandant les FAS dispose pour exercer ses attributions :

- d'un Etat-major et d'une direction technique ;
- de deux centres d'opérations, les COFAS ;
- d'unités de combat ;
- de centres d'instruction et d'organismes de maintenance.

Ces moyens sont dispersés sur l'ensemble du territoire national, ce qui, indépendamment du « durcissement » de la plupart des installations, contribue à **diminuer leur vulnérabilité**.

Enfin, le support et le soutien de toutes les formations ou unités sont normalement assurés par la Région aérienne et la base aérienne sur laquelle elles sont implantées.



Les centres d'opérations

La transmission des ordres et le contrôle opérationnel de la force sont assurés en permanence. C'est le rôle des centres d'opérations des FAS (COFAS). Les installations du COFAS 1 sont souterraines et situées dans la région parisienne à Taverny.

Un deuxième centre d'opérations souterrain est prêt à prendre sa relève dès le temps de crise.

Vingt-quatre heures sur vingt-quatre, le Centre d'opérations met en œuvre des moyens spécialisés et diversifiés de transmissions. Il suit la **disponibilité** de la Force et en informe les Hautes autorités gouvernementales. A cet effet, il dispose de **réseaux de transmissions** capables de résister aux intrusions, aux contre-mesures électroniques et aux effets des armes nucléaires. Ces réseaux comprennent :

- des moyens sol-sol qui font appel à toutes les techniques modernes de transmissions et permettent aux Hautes autorités gouvernementales et aux organismes de Commandement le contact direct et instantané avec les unités opérationnelles ;
- des moyens sol-air-sol qui utilisent des relais répartis sur le territoire métropolitain et assurent la liaison directe entre les COFAS et les avions en vol.

C'est avec ces moyens que le COFAS transmettrait aux unités équipées d'avions ou de missiles, sous la responsabilité du général commandant les FAS, l'**ordre d'engagement** de la Force nucléaire stratégique donné par le Président de la République.

Le COFAS 1 est, de plus, un centre de coordination indispensable à la préparation des forces.

En permanence, il prend toutes les dispositions destinées à ajuster la disponibilité technique des moyens aux impératifs opérationnels.

Enfin, le **COFAS 1 gère toute l'activité d'entraînement** dont la programmation est centralisée. En effet, il ne peut être imaginé que des ravitaillements en vol soient accomplis sans planification. Il en est de même pour la gestion des entrées dans les champs de tir ou itinéraires d'entraînement en vol à très basse altitude.

Le COFAS continue à suivre en permanence la disponibilité des moyens des Forces aériennes stratégiques.

(Sirpa Air)

Base aérienne de Taverny, l'entrée conduisant aux centres d'opérations des FAS et de la Défense aérienne.

(Sirpa Air)





*Mirage IV A en position d'alerte
(Sirpa Air)*

*De nombreux exercices permettent de
vérifier l'aptitude des équipages à
remplir leurs missions.
(BCRE)*



Le système d'armes Mirage IV est le premier moyen de dissuasion dont notre pays s'est doté. Il se caractérise par sa souplesse d'emploi. L'équipement du Mirage IV le rend apte à effectuer une grande variété de missions sur toutes les catégories d'objectifs.

Organisation

Composé du bombardier Mirage IV et de l'avion ravitailleur C 135 F, ce système est articulé en escadres et en escadrons de bombardement. Les C 135 F équipent une escadre de ravitaillement en vol.

Chaque escadron est responsable de la **mise en œuvre** de ses appareils et de la **tenue de l'alerte**. Il dispose à cet effet :

- d'un certain nombre d'équipages, pilotes et navigateurs, et de mécaniciens assurant l'entretien courant ;
- et pour les escadrons de Mirage IV seulement, d'un dépôt atelier de munitions spéciales (DAMS) chargé de l'entretien, du stockage, de l'assemblage et de l'accrochage sous avions des armes nucléaires.

Permanence

Les escadrons de Mirage IV comme les escadrons de C 135 F tiennent une partie de leurs moyens en **alerte permanente**. Le délai de réaction est fixé par les autorités gouvernementales en fonction de la situation politique. De nombreux exercices sont en outre déclenchés par le commandant des Forces aériennes stratégiques pour vérifier l'aptitude des unités à atteindre les différents niveaux d'alerte dans les délais prescrits.

Les positions d'alerte sont fonction des circonstances et peuvent aller de l'astreinte à domicile à l'alerte à bord.



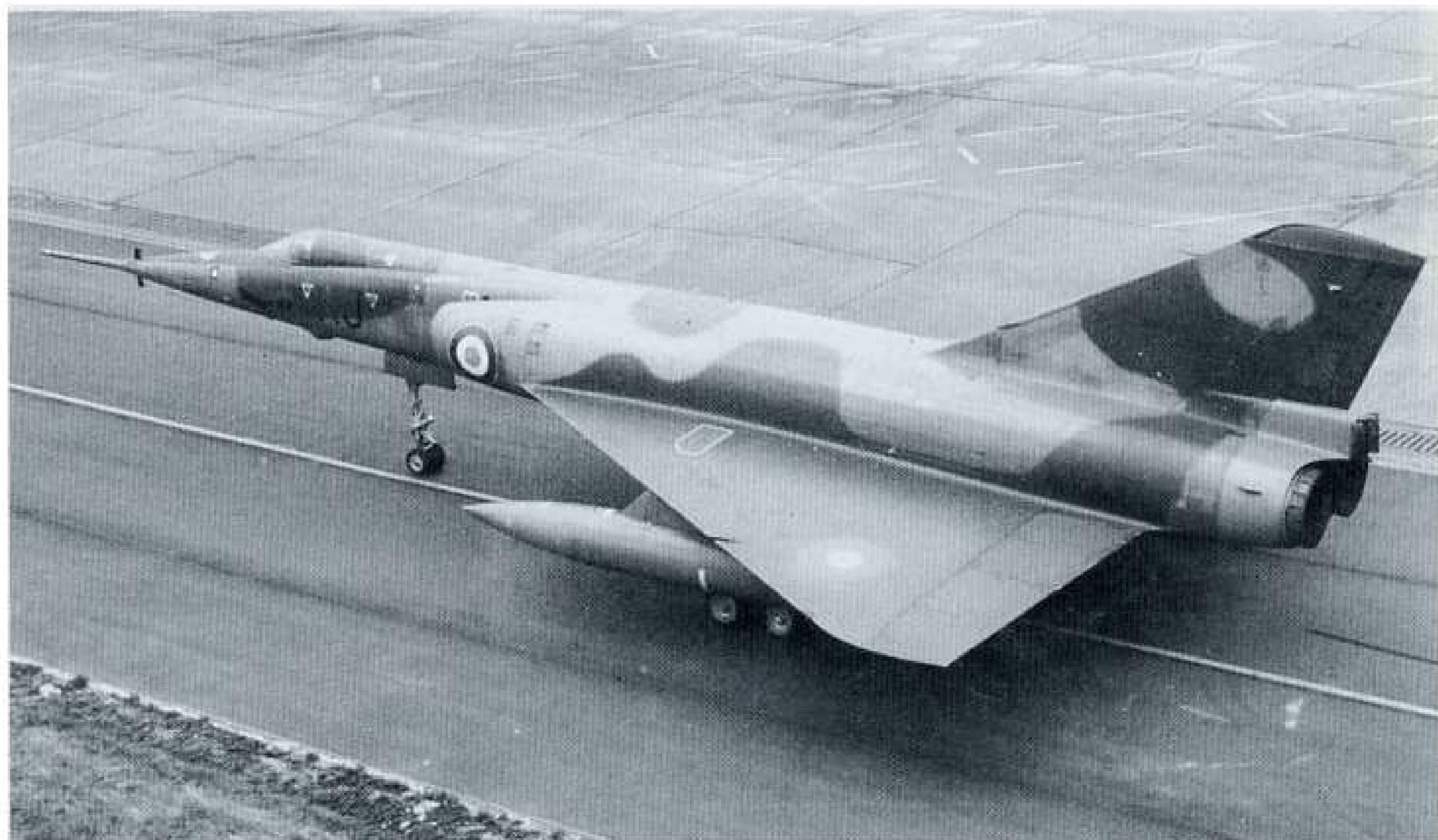
Le Mirage IV A

Le Mirage IV A est capable d'attaquer des objectifs stratégiques ou tactiques et également d'effectuer des missions lointaines de reconnaissance photographique. Conçu à l'origine pour le bombardement à haute altitude et très grande vitesse, Mach 2 (environ 2 400 km/h), par la suite le Mirage IV A est adapté à la pénétration à très basse altitude et à une vitesse proche de la vitesse du son. Ce mode de pénétration demeure aujourd'hui et demeurera encore longtemps, le seul capable de mettre en échec la détection radar adverse.

Le système de navigation et de bombardement dont dispose le Mirage IV A permet à son équipage (un pilote et un navigateur) de conduire, de façon entièrement autonome, aussi bien la tenue de route que la visée de bombardement avec la précision requise et quelles que soient les conditions météorologiques.

L'arme du Mirage IV A est la première arme nucléaire réalisée par notre pays. D'une puissance de 60 kilotonnes environ, elle peut être larguée à Mach 2 à haute altitude ou au contraire au ras du sol.

Enfin, l'avion dispose de brouilleurs électroniques qui sont conçus pour faire « décrocher » les poursuites automatiques des intercepteurs ou des engins sol-air adverses. Le Mirage IV A, capable d'emport de caméras photographiques et infra-rouges, peut également effectuer des missions de reconnaissance à longue distance.



*Le Mirage IV A, le premier vecteur de la Force nucléaire stratégique.
(Sirpa Air)*

*Opérationnelle depuis le 1^{er} octobre 1964, la composante pilotée a été constamment modernisée.
(Armée de l'air)*



Le Mirage IV P

Le Mirage IV P succède au Mirage IV A dont il est issu.

Les principales modifications effectuées concernent :

- le système de navigation et de bombardement (SNB) ;
- l'installation d'emport et de tir du missile nucléaire air-sol moyenne portée (ASMP) ;
- l'amélioration du système de contre-mesures électroniques.

Le missile ASMP supersonique, dont la tête porte une charge thermonucléaire, est fixé sous le fuselage de l'avion. Cette configuration permet de conserver au Mirage IV P sa capacité de reconnaissance photographique.

Les trajectoires du missile ASMP peuvent s'effectuer à basse altitude, avec cheminement programmé, ou à haute altitude.

Dans le cadre de la **dissuasion**, il se prête tout particulièrement à des **actions démonstratives** qui, depuis la simple montée en alerte des unités, jusqu'à l'alerte en vol et un début d'exécution de missions stratégiques à un moment où la décision d'engagement nucléaire ne serait pas encore irréversible, marqueraient avec évidence la volonté politique du pays de ne pas céder à l'agression.

Enfin, la **souplesse inhérente au vecteur aérien** piloté permet, si besoin est, d'engager des Mirage IV dans des conditions variées, par exemple dans le cadre d'opérations tactiques ou pour la reconnaissance à longue distance.



Le Mirage IV P, doté du missile air-sol moyenne portée (ASMP) et opérationnel depuis le 1^{er} mai 1986, concrétise la souplesse du vecteur aérien.

(Sirpa Air)



Le C 135 F et le ravitaillement en vol

Pour permettre au Mirage IV d'étendre son rayon d'action à plus de 3 500 kilomètres de ses bases de départ, le système d'armes est complété par un avion de ravitaillement en vol, le quadrimoteur C 135 F.

Conduit par un équipage de quatre hommes, il peut délivrer aux Mirage IV plus de 40 tonnes de carburant à une distance de 3 000 km.

Depuis 1985, les C 135 F sont remotorisés (C 135 FR) par des turboréacteurs franco-américains CFM 56, ce qui améliore notablement les performances de l'appareil.

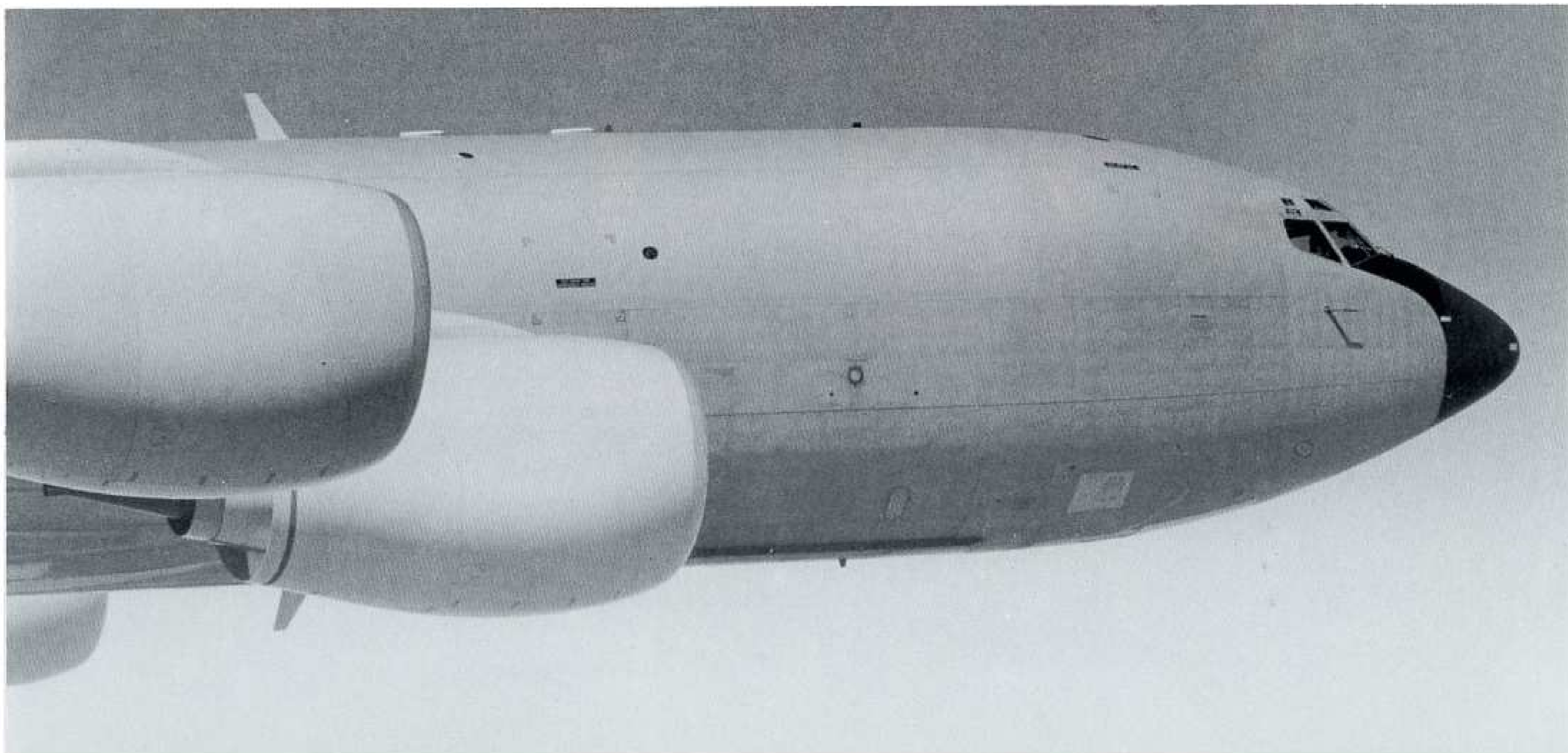
Ces ravitailleurs apportent également leur **soutien à l'ensemble de la flotte de combat** de l'Armée de l'air.

Le C 135 FR. Remotorisé, il offre des performances bien supérieures à celles du C 135 F.

(Sirpa Air)

Comme lui, il soutient l'ensemble de la flotte de combat de l'Armée de l'air.

(Sirpa Air)





Le système d'armes SSBS est implanté sur le plateau d'Albion, en Haute-Provence. Autour de la base principale de Saint-Christol sont disséminés 18 missiles balistiques stratégiques enfouis dans des silos. Les missiles sont mis en œuvre par le 1^{er} Groupement de missiles stratégiques — 1^{er} GMS — qui regroupe sur la base les unités techniques chargées des mises en silo, des entretiens périodiques, des dépannages, et les unités de protection et de sécurité.

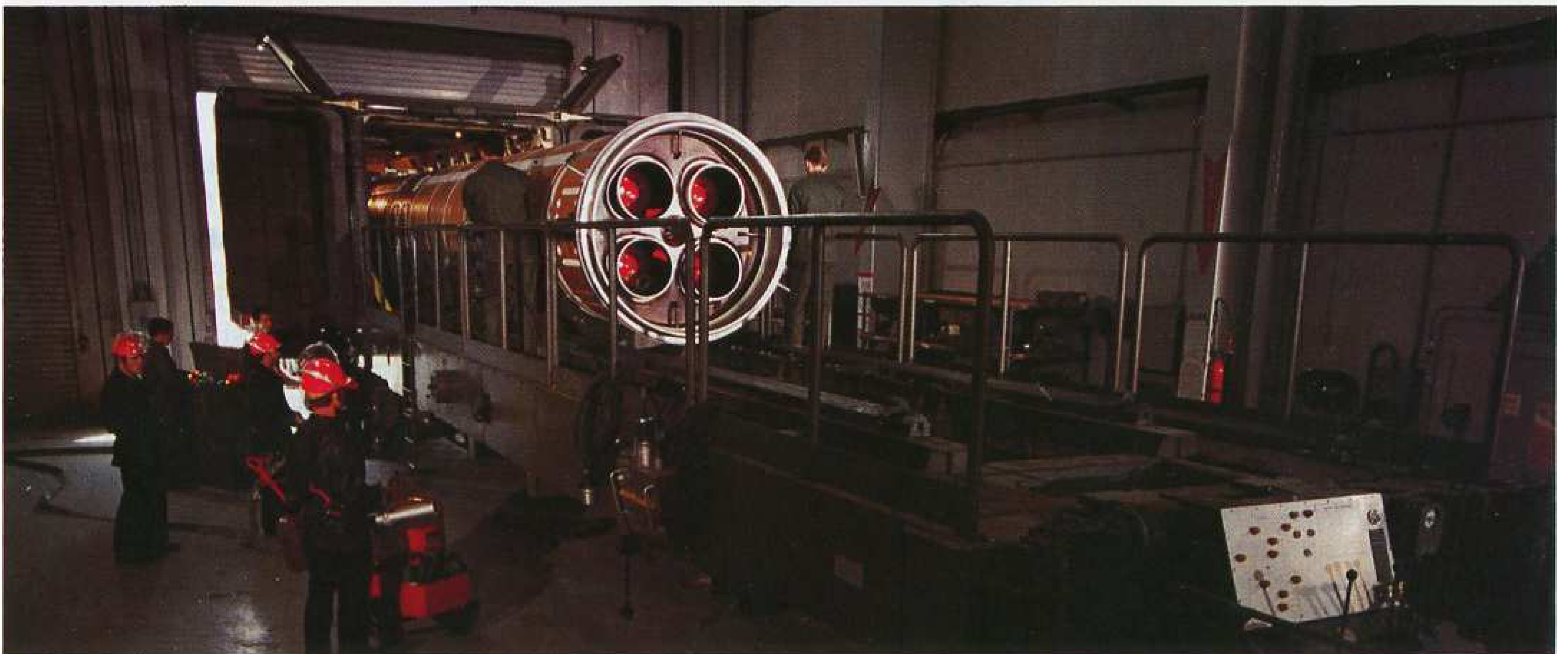
Infrastructure

Afin de garantir l'efficacité de la riposte, le système d'armes SSBS doit être **invulnérable**. Pour ce faire, l'**infrastructure** des divers ouvrages **répond à des impératifs de protection, de sécurité et de survie** très sévères. Ces ouvrages, bétonnés et souterrains, offrent une protection absolue aux attaques nucléaires, classiques ou par gaz, ainsi qu'aux actions de sabotage. Très protégés, leur destruction imposerait l'attaque simultanée de 20 objectifs différents, conduite avec plusieurs armes nucléaires pour chaque objectif. Leur neutralisation préalable paraît donc impossible aujourd'hui avec les systèmes d'armes existants. Leur conditionnement et leur alimentation en énergie électrique ont été conçus de façon à fonctionner en régime normal ou en survie.

Les principaux ouvrages spécifiques sont :

- le Centre d'opérations (CO) ;
- les postes de conduite de tir (PCT) ;
- les zones de lancement (ZL).

*Au 1^{er} Groupement de missiles stratégiques, deux officiers assurent 24 heures sur 24 la permanence dans chaque poste de tir.
(Sirpa Air)*



Durci, le missile S 3 D, a succédé aux missiles S2 et S3.

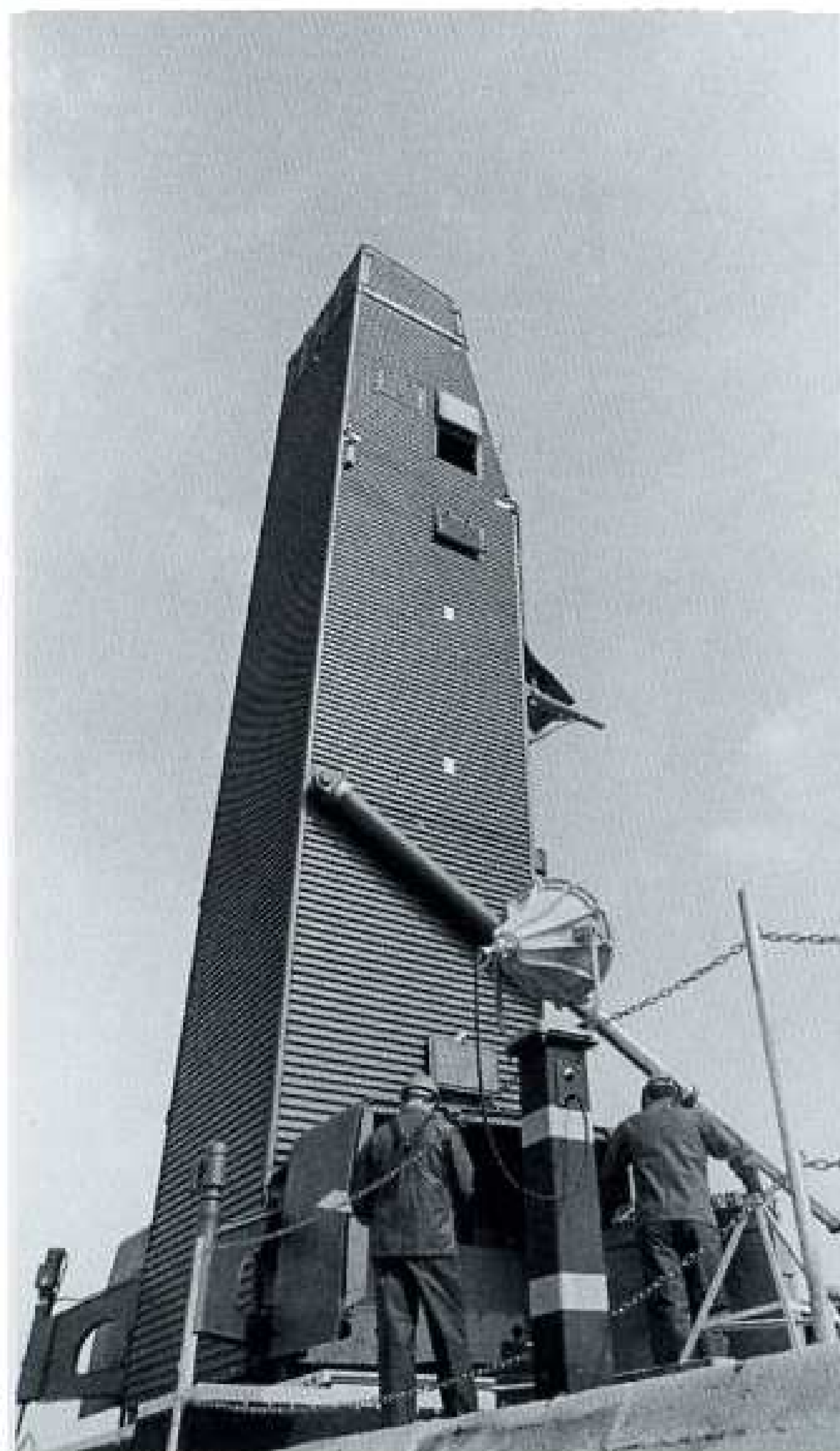
(CEL)

L'entretien périodique s'effectue au 1^{er} GMS.

(Sirpa Air).

Le SSBS marque bien la sanctuarisation du territoire.

(Sirpa Air)



Le missile

Equipé d'une tête durcie, le missile peut transporter à plusieurs milliers de kilomètres une **charge thermonucléaire mégatonnique**. Ces caractéristiques sont :

- propulsion : 2 étages à poudre ;
- poids : 26 tonnes ;
- longueur : 14 mètres ;
- diamètre : 1,5 mètre.

Chaque missile se trouve dans un silo constitué d'un épais tube de béton fortement blindé intérieurement, coiffé d'une porte de masse très élevée et dont l'ouverture peut être actionnée de différentes façons.

Dans son silo, le missile est en permanence ausculté électroniquement, ce qui permet de connaître son état à chaque instant. Les qualités inhérentes à ce système d'armes permettent :

- de **très faibles délais de réaction** ;
- une indépendance totale vis-à-vis des conditions météorologiques ;
- une excellente protection contre les effets des attaques conventionnelles et nucléaires ;
- une **possibilité d'emploi massif et simultané**.

Permanence et rapidité de réaction

Sur le plan opérationnel, les silos sont reliés à 2 postes de conduite de tir — PCT — creusés profondément dans le flanc des montagnes qui entourent le plateau. **Dans chaque PCT deux officiers veillent en permanence** pour éventuellement déclencher le tir, si l'ordre d'engagement leur était transmis depuis les centres de décision gouvernementaux. Ils assurent aussi, à distance, le contrôle technique des engins. Suivant les conditions d'alerte, les missiles peuvent être tirés dans des délais qui varient de quelques minutes à quelques secondes.



Instrument majeur de la politique de défense de la France, la Force nucléaire stratégique s'appuie sur une organisation et sur des moyens parfaitement adaptés à sa mission.

En ce qui concerne les Forces aériennes stratégiques, les deux composantes qui lui sont confiées remplissent chacune avec efficacité le rôle qui leur est propre dans le concept maximal de dissuasion nucléaire.

- **La composante pilotée** met en évidence dès le temps de paix, ne serait-ce que par ses exercices périodiques, l'efficacité opérationnelle d'une force que caractérise la **souplesse d'emploi**. Apte aux missions les plus variées, menaçant de façon tangible le « sanctuaire » d'un éventuel adversaire, elle serait aux mains du chef de l'Etat l'instrument privilégié de la conduite d'une crise internationale qui mettrait en jeu l'intégrité de notre territoire.

- **La composante SSBS implantée dans notre sol**, traduit la permanence, minute par minute, seconde par seconde, de la dissuasion ainsi exercée et que ne saurait en aucun cas, mettre en échec une agression majeure, si inopinée soit-elle.

Ainsi, épaulées et complétées par les sous-marins de la troisième composante, la composante MSBS, les **Forces aériennes stratégiques** constituent un **ensemble dissuasif cohérent** et efficace, gage essentiel de maintien de notre indépendance nationale et gage essentiel de maintien de la paix pour notre pays.

*Préparation, en ambiance chimique,
d'un départ en mission
d'entraînement.
(CEAM)*

*Pour les équipages des Forces
aériennes stratégiques, deux maîtres
mots : disponibilité, rigueur.
(Sirpa Air)*

*Tir d'essai d'un missile S 3 au Centre
d'essai des Landes (CEL)*





*La Colombe évoque le but
des Forces aériennes
stratégiques :*

***Que la paix soit toujours
sauvegardée pour notre
pays.***

*Le gant de fer dégainant
l'épée indique que ces
Forces redoutables doivent
exister et être prêtes pour
qu'en toutes circonstances,
la France puisse rester le
maître de son destin.*

Crédits :

IN : 6829 192 40

conception réalisation : Lcl Prigent

maquette : Sgc Chaussin

photos Sirpa Air : Adj Gauthier - Sgt Rolle
SIRPA « AIR »/BCRE - Janvier 87.

